



## **Les Documents de Travail de l'IREDU**

Working Papers

---

***Institut de Recherche sur l'Education***

*Sociologie et Economie de l'Education*

**Institute for Research in the Sociology and Economics of Education**

**Les projections d'orientation en STAPS chez les lycéennes :  
Entre attractivité d'autres filières et cohérence d'habitus féminin**

Carine Erard & Catherine Louveau

Mars 2023

DT 2023/1



Pôle AAFE – Esplanade Erasme – B.P. 26513 - F 21065 Dijon Cedex

Tél.+33 (0)3 80 39 54 50 - Fax +33 (0)3 80 39 54 79

[iredu@u-bourgogne.fr](mailto:iredu@u-bourgogne.fr)- <http://iredu.u-bourgogne.fr>

*Les Documents de travail de l'IREDU n'engagent que leurs auteurs. L'objet de leur diffusion est de stimuler le débat et d'appeler commentaires et critiques. Ils peuvent ensuite donner lieu à des publications dans des revues scientifiques.*

*Working Papers do not reflect the position of IREDU but only their author's views.*

**Les projections d'orientation en STAPS chez les lycéennes :  
Entre attractivité d'autres filières et cohérence d'habitus féminin**

Carine Erard<sup>1</sup> & Catherine Louveau<sup>2</sup>

<sup>1</sup> MCU-HDR, Université de Bourgogne, UFR STAPS, Membre de l'IREDU, EA 7318

<sup>2</sup> Professeure émérite, Université de Paris 8, UMR CNRS CRESPA

Résumé :

Cette contribution montre que, si les lycéennes évoquent l'existence de représentations stéréotypées particulièrement présentes parmi leurs camarades (masculins en particulier) et plus encore parmi les médias (internet, réseaux sociaux et télévision), la formation (ou pas) d'un projet d'orientation en STAPS ne semble pas en premier lieu influencée par une représentation particulièrement masculine de la formation en STAPS et des métiers qui lui sont associés. Elle permet de souligner que les lycéennes qui n'envisagent pas de s'orienter en STAPS se caractérisent par des choix scolaires et sportifs ainsi que des goûts qui s'organisent autour de pratiques, de compétences et de dispositions assignées, dans notre culture, à « la féminité ». Elle s'appuie sur une enquête par questionnaires, réalisée auprès de lycéennes de première en filière générale dans des établissements géographiquement et socialement contrastés de deux académies (soit 666 questionnaires recueillis dans une dizaine d'établissements par académie (332 en Bourgogne et 334 de Paris),

Mots-clés : projet d'orientation, filière STAPS, lycéennes, assignations à la féminité

## **Introduction<sup>1</sup>.**

La filière STAPS attire de plus en plus de jeunes depuis plusieurs années la faisant passer de 15 000 inscrits en 1995 à 59 841 en 2019-2020 (DEPP, 2020 : 157), ce qui la place dans le trio de tête des vœux dans APB puis Parcours Sup. Plébiscitée, cette filière l'est surtout du côté des garçons. La proportion d'étudiantes dans cette formation universitaire est actuellement de 32,1%, ce qui la place parmi les disciplines où la part des femmes est la plus basse (DEPP, 2020 : 157). Replacés sur une durée plus longue, ces chiffres indiquent un recul de la présence des filles dans cette filière de formation. Au début des années 1990, alors qu'existait une sélection à l'entrée en STAPS, sur dossier et/ou épreuves physiques selon les universités, la filière comptait 42,5 % d'étudiantes (DEPP, 1992 : 135)<sup>2</sup>. Illégal et objet de recours, ce qui était une sorte de « concours d'entrée » en STAPS a été supprimé en 1995. Trois ans plus tard, la filière ne comptera plus qu'un tiers de filles et, vingt ans plus tard, loin de progresser, la part des filles a diminué de manière préoccupante alors même que le doublement des effectifs en STAPS de 2008 à 2018 aurait pu augmenter la mixité (Guégnard et al : 2019). Ce faisant, les sciences du sport présentent une des proportions les plus basses de filles (autour de 30%) au sein de l'enseignement supérieur où la part des femmes croît, atteignant 59% de la population étudiante (DEPP, 2020 : 176). Cette faible présence d'étudiant.e.s en STAPS illustre plus largement la moindre orientation des filles vers les « sciences », avec des différences selon les disciplines. Elle mérite toutefois d'être précisément interrogée, notamment parce qu'elle renvoie à une préoccupation professionnelle, « de terrain », formulée et relayée par le syndicat national d'éducation physique soucieux de promouvoir l'égalité<sup>3</sup>.

En dehors de l'école, « à 13 ou 14 ans, les collégiens accordent une grande place au sport dans leurs loisirs : 83 % d'entre eux pratiquent une activité sportive au moins une fois par semaine et près des deux tiers sont inscrits dans une association ou un club sportifs. Ils s'intéressent aussi beaucoup au sport : plus de sept collégiens sur dix suivent l'actualité sportive et six sur dix soutiennent une équipe ou un sportif. Toutefois, les disparités sociales sont marquées : plus la famille bénéficie d'un capital scolaire et de revenus élevés, plus la pratique sportive de l'élève est fréquente et encadrée » (INJEP : 2020). Pour un certain nombre d'entre eux, ces loisirs constituent un support déterminant de leur orientation dans l'enseignement supérieur. La filière STAPS accueille ainsi des étudiant.e.s doté.e.s d'un capital sportif (Chalumeau et al, 2008 ; Chevalier et al, 2008 ; Erard & Louveau 2016 a ; Erard & Louveau 2016 b ; Guégnard et al, 2019 ; Danner, Erard, Guégnard, 2020). Quels sont les facteurs susceptibles d'expliquer que certaines lycéennes puissent formuler l'envie de s'orienter en STAPS quand d'autres ne l'envisagent pas et même, ne montrent aucun intérêt pour cette filière de formation universitaire ?

L'adolescence correspond au moment de l'achèvement de la sexuation des corps, avec une forte injonction à être une *vraie* fille et une rupture identitaire qui peut avoir un coût très élevé, sous le joug des réputations faites et défaites sur les réseaux sociaux auxquelles les jeunes sont particulièrement réceptifs (Clair, 2008 ; Guérandel, 2016). Or, le milieu du sport est un monde social et institutionnel très sexué (Davis et Louveau, 1998 (1991) ; Louveau, 2006 : 119-143 ; Terret, 2006 : 5-14), une donnée historique qui demeure attestée de nos jours et à tous les niveaux (l'accès à la pratique, de loisir comme de haut niveau, les disciplines pratiquées, la médiatisation). En matière d'orientation, les

représentations des métiers (Bosse & Guégnard, 2007 : 27-46 ; Épiphanie, 2007 : 65-85 ; Fontanini, 2010 : 73-84 ; Mosconi et Stevanovic, 2007a : 59-80 ; Stevanovic et Mosconi, 2007b : 97-137) influencent fortement les orientations, avec une forte tendance à la congruence entre la représentation sexuée de soi et celle des métiers qui conduit à se conformer à son groupe de sexe (Vouillot, 2007 : 87-108). Ce faisant, 5 à 10% des filles et des garçons seulement choisissent une orientation rompant avec les catégorisations genrées dominantes, i- e les garçons un métier dit « de filles » (5%) et à l'inverse 10% de filles optent pour un métier dit « de garçons » (Gaussel, 2016). La faible orientation des lycéennes serait-elle liée à une connotation « masculine » de la filière STAPS et des métiers du sport que leur renverraient leurs sphères de socialisation (la famille, les camarades, l'école, le club sportif, les médias) et/ou qu'elles porteraient-elles-mêmes ? Les filles qui se détournent des STAPS considèreraient-elles davantage cette filière de formation et les métiers du sport comme « masculins » et non conformes à leurs représentations d'un métier accessible aux femmes ?

Si les différences d'aspiration en matière d'orientation peuvent-être liées à des représentations portées par les jeunes eux-mêmes et/ou par leur entourage, elles ne sauraient être dissociées de leurs « bagages » sociaux et scolaires, mais aussi sportifs dont on sait qu'ils interfèrent très largement sur l'orientation en STAPS (Chalumeau et al, 2008 ; Chevalier et al, 2008 ; Erard & Louveau 2016 a ; Erard & Louveau 2016 b). Les divergences de projections d'orientation en STAPS se montrent-elles liées aux propriétés sociales, scolaires et sportives des lycéennes ?

## **Population et méthodologie d'enquête**

Une enquête par questionnaires a été réalisée auprès de lycéennes de première en filière générale dans des établissements géographiquement et socialement contrastés de deux académies. 666 questionnaires ont pu être recueillis dans une dizaine d'établissements par académie (332 proviennent de Bourgogne et 334 de Paris). La première académie concentre une population urbaine, avec l'une des plus larges offres de formation en France ; la deuxième présente une forte population rurale et une offre de formation correspondant à celle d'une université de taille moyenne. Les questionnaires papier ont été distribués dans ces établissements par les enseignant.e.s d'EPS et ont été complétés en leur présence. Le questionnaire comporte trois principales parties : les orientations scolaires et professionnelles envisagées par ces filles élèves en première ; leurs pratiques physiques et sportives et celles de leur famille et enfin les représentations attachées aux sports et aux métiers, en particulier de ce secteur.

Partant, trois catégories/sous populations de lycéennes ont été construites en fonction de leur connaissance (ou non) de la filière STAPS et de leur envie ou projet de s'y orienter. Les *Négatives* sont les lycéennes qui ne connaissent pas les STAPS et ne souhaitent pas se renseigner sur cette filière. Ce sont les plus nombreuses (un peu moins de la moitié des répondantes, soit 310 sur les 666). Les *Potentielles* qui disent connaître la filière STAPS, entretiennent un rapport positif à la filière au point d'envisager de s'y orienter ou d'avoir envie de le faire. Elles constituent un quart des lycéennes interrogées (149 sur les 666). Enfin, celles nommées comme *Virtuelles* (près d'un tiers des enquêtées, soit 207 sur les 666) disent elles aussi « connaître » les STAPS mais n'envisagent pas de s'y orienter. Ces lycéennes constituent la population la plus intéressante pour notre problématique qui nous amène à nous focaliser sur cette sous population des *Virtuelles*. En les comparant aux

*Potentielles* et aux *Négatives*, sans qu'une comparaison avec les lycéens soit nécessaire<sup>4</sup>, il s'agit d'identifier les profils et les conditions qui pourraient conduire des lycéennes à formuler des aspirations différentes quant à une orientation en STAPS et en particulier à s'en détourner.

La première partie permet de montrer que les lycéennes qui n'envisagent pas de s'orienter dans la filière STAPS se différencient peu des autres : elles se montrent tout autant exposées aux représentations genrées du sport, des métiers et des métiers sportifs véhiculées depuis l'école jusqu'aux médias en passant par leur famille et leur encadrement sportif. Toutes évoquent des représentations stéréotypées particulièrement présentes parmi leurs camarades (masculins en particulier) et plus encore parmi les médias (internet, réseaux sociaux et télévision). Les divergences en matière de projections d'orientation en STAPS ne semblent donc pas liées à des différences de représentations renvoyées par leurs sphères de socialisation secondaire. S'agissant de leurs propres représentations, nombre de *Virtuelles* comme des autres lycéennes perçoivent la formation STAPS comme équilibrée en filles et en garçons et les métiers du sport ne leur paraissent pas « masculins ». La filière STAPS et les métiers qui leur sont associés ne leur semblent donc pas particulièrement « masculins ». La formation d'un projet d'orientation (ou pas) en STAPS ne semble donc pas en premier lieu influencée par une représentation particulièrement masculine de la formation en STAPS et des métiers qui lui sont associés.

La deuxième partie qui caractérise les *Virtuelles* du point de vue de leur habitus, pointe sa forte cohérence et son caractère « féminin » : elles disposent d'un capital sportif et corporel marqué par des pratiques physiques où les femmes sont majoritaires en lien avec une socialisation familiale au sein de laquelle le « sport » n'est pas central. En outre, elles estiment figurer parmi les meilleurs en EPS mais uniquement en danse et dans les pratiques artistiques. Par ailleurs, elles étudient dans des filières très féminisées (L ou ES) et ont opté pour des pratiques et des modalités de pratiques physiques « féminines ». Quant aux projets d'études post-baccalauréat envisagés, elles les orientent vers des filières majoritairement choisies par des femmes. Autant de propriétés concordantes très « féminines » conduisant ces lycéennes à ne pas envisager de s'orienter en STAPS. Leur *sens pratique* les « détourne » d'une filière qu'elles n'ont pourtant pas, pour la plupart, identifiée comme masculine ni associée à des métiers masculins.

## **I- Celles qui n'envisagent pas de s'orienter en STAPS se différencient peu des autres lycéennes du point de vue des représentations de la sexuation des métiers, du sport et des métiers du sport**

### **a) Leur perception des stéréotypes sexués renvoyés par les médias et par les pairs est similaire**

Dans l'ensemble, la représentation d'un espace sportif comme particulièrement clivé est largement renvoyée aux lycéennes enquêtées : à peine plus d'un tiers seulement des lycéennes n'a jamais entendu dire que certains sports ne sont pas faits pour les filles (Tableau 1 en annexe).

Cette idée leur est toutefois diversement renvoyée selon leurs sphères de socialisation d'où la nécessité de prendre en compte les différents milieux de vie, en considérant leur interdépendance et leur hétérogénéité (parfois conflictualité) dans la

socialisation de genre de la jeunesse (Rouyer, Mieyaa & Le Blanc, 2014 : 97-137). L'idée que certains sports ne sont pas faits pour les filles est peu entendue dans l'entourage « adulte » (scolaire et familial) des lycéennes enquêtées, qu'elles soient *Potentielles*, *Virtuelles* ou *Négatives*. Cette opinion peu répandue dans leurs familles proches (un cas sur cinq environ) ou à l'école, l'est en revanche beaucoup plus dans les médias et sur les réseaux sociaux. Cette idée de sports pas faits pour les filles est particulièrement entendue par les lycéennes, d'abord sur les réseaux sociaux (plus de 60% des cas), sur internet (60% des cas), puis à la télévision (dans près de la moitié des cas), bien moins dans un journal ou magazine (pour un quart) et dans la presse féminine (une sixième d'entre elles).

À l'image de ce qui vient d'être identifié s'agissant des sports, à l'image de ce qui vient d'être identifié s'agissant des sports, pour l'ensemble des lycéennes, l'idée que certains métiers ne seraient pas faits pour les filles est très fréquemment perçue comme relayée par les médias et les pairs plus que par l'entourage familial ou l'environnement scolaire (Tableau 2). Plus de la moitié des lycéennes et les deux tiers des *Virtuelles* ont entendu ou lu ce type de discours, souvent relayé par leurs pairs masculins : 49% des *Virtuelles* disent avoir entendu dire par leurs copains de classe que certains métiers ne sont pas faits pour les filles - 21% par leurs copines. Par ailleurs, elles ont très fréquemment entendu cette opinion à la télévision ou la radio (60% d'entre elles), sur internet (66%), et plus souvent encore sur les réseaux sociaux (68%). Lorsqu'on connaît le poids et l'importance pratique et symbolique des pratiques télévisuelles et surtout des réseaux sociaux dans l'emploi du temps des adolescent.e.s, il y a lieu de prêter attention à ces données car ces médias sociaux représentent une « activité » majeure dans la vie des jeunes, en temps quotidien consacré, comme en crédibilité accordée aux « informations » qu'ils y trouvent. Or, ces réseaux fonctionnent sur des normes sexuées très stéréotypées, entre autres sur les apparences et comportements des filles et des garçons. Comme le soulignent V. Rouyer et coll (2014 ibidem), « présents au sein de tous les milieux de vie de l'enfant et de l'adolescent, les médias socioculturels constituent de puissants supports de socialisation de genre en tant que médiateurs des normes de la masculinité et de la féminité. Cette transmission des normes liées au genre est d'autant plus influente qu'elle prend le plus souvent place au sein des relations interpersonnelles de l'enfant/adolescent avec son entourage et qu'elle participe à l'avènement de cultures enfantines partagées dans le cadre d'une socialisation horizontale ». Et pourtant, les lycéennes qui n'envisagent pas de s'orienter en STAPS ne se montrent pas différentes des autres sur ce point.

*Potentielles*, *Virtuelles* ou *Négatives*, toutes les lycéennes perçoivent surtout leurs camarades (masculins en particulier) et les différents médias comme vecteurs de l'idée que des métiers et des sports puissent ne « pas être faits pour des filles ». En outre, toutes indiquent que ce n'est ni dans l'univers sportif, ni dans le monde scolaire qu'elles entendent formuler cette opinion, et très peu l'ont entendu dire par leur enseignant.e d'EPS ou par un.e conseiller.e d'orientation. Les opinions considérant que des sports et des métiers ne seraient pas faits pour des filles émanent donc très majoritairement, avec les réseaux et internet, des hommes de l'entourage de toutes les lycéennes : pour une lycéenne sur deux, des hommes de leur famille éloignée, et surtout des garçons/copains de classe leur renvoient ces jugements. L'opinion de ces derniers ne saurait être anodine pour elles, à l'âge où se nouent et se dénouent les relations amoureuses et sexuelles.

**b) Leurs entourages familiaux et scolaires ne sont pas dissuasifs mais peu encourageants**

Dans plus de trois quarts des cas, les *Virtuelles* avancent que leur mère ne considère pas que certains métiers ne sont pas faits pour des filles<sup>5</sup> et il en va de même de leur père (Tableau 2). Dans 90% des cas, cette représentation est partagée par leurs frère-s et/ou sœur-s. Lorsqu'elles évoquent l'attitude de leur famille à propos d'une possible orientation en STAPS, une opposition parentale, aussi bien du côté paternel que maternel, est rarement exprimée. Nombre d'entre elles pourraient même y être encouragées : une orientation en STAPS ne susciterait pas d'opposition paternelle dans 90% des cas et les pères pourraient même les encourager dans 60% des cas. Leur mère pourrait également soutenir une telle orientation dans un peu plus de la moitié des cas (58%). Ces *Virtuelles* s'avèrent toutefois moins encouragées que les *Potentielles* dont les trois quarts le seraient par leur mère : la probabilité d'envisager STAPS pourrait donc tenir à cet encouragement des mères<sup>6</sup>, mais pas seulement. Les encouragements d'un.e enseignant.e d'EPS ne sont pas négligeables : alors que 64% des *Virtuelles* pensent que leur professeur.e d'EPS les encouragerait, c'est le cas de 90% des *Potentielles*. Si l'absence de projet de formation en STAPS n'apparaît donc pas liée à un environnement familial, scolaire ou même sportif qui les découragerait de s'orienter vers cette filière en lien avec des représentations stéréotypées des métiers et des métiers liés au sport, les filles qui connaissent STAPS et n'envisagent pas de suivre cette formation confirment que la formulation d'un projet d'orientation dans cette filière reste particulièrement dépendante d'encouragements, comme c'est le cas plus généralement des orientations vers des filières atypiques (Daune-Richard & Marry, 1990 : 35-50 ; Lemarchant, 2017 : 276), avec parfois le soutien d'une mère faisant figure de « femme forte » (Marry, 1989, 1999 & 2004).

### c) Des représentations stéréotypées peu partagées par les lycéennes

Les lycéennes enquêtées sont peu nombreuses à dire que certains sports ne sont pas faits pour les filles (5% à 10% des lycéennes). Les exemples qu'elles donnent alors sont les sports collectifs de grands terrains, puis les sports de combat, les activités de force, soit des disciplines de fait très majoritairement masculines. Si peu d'entre elles mentionnent qu'elles renonceraient à pratiquer certains sports en raison de leur sexe (8 à 10%), celles qui pourraient le faire citent les sports collectifs de grand terrain et les sports de combat (boxe incluse) et plus rarement le judo, c'est-à-dire les mêmes sports que ceux qu'elles considèrent comme n'étant pas pour les filles. *Virtuelles* ou *Potentielles*, elles ne se reconnaissent pas, ne se voient pas, à plus de 90%, dans les sports tels le football ou le rugby, qui demeurent de fait très masculins, en dépit des effets d'annonce sur « l'engouement des filles pour le foot » ressassé dans les médias depuis quelques années et plus encore avec le Mondial féminin de football organisé en juillet 2019 en France<sup>7</sup>. Le fait qu'elles ne partagent guère une représentation sexuée des sports peut être rapporté à une conjoncture où la promotion de l'égalité femme/homme se déclare et se légifère en de nombreux domaines et à l'idée d'un sport « neutre » qui serait « par essence » démocratique (Attali, 2014 ; Lestrelin et Sallé, 2014) et égalitaire.

Quelle que soit leur aspiration pour la filière STAPS, les lycéennes sont très partagées sur la perception de la composition sexuée de ses étudiant-e-s. Une majorité de lycéennes pensent que la filière STAPS comporte *autant* de filles que de garçons, mais 40% des lycéennes enquêtées estiment la proportion de garçons supérieure à celle des filles. Les *Virtuelles* ne savent pas davantage que les autres que cette filière est, de fait, très

majoritairement masculine : 44% d'entre elles le pensent quand 41% estiment que filles et garçons y sont également présents.

S'agissant des métiers (Tableau 3 en annexe), les lycéennes ayant entendu des discours selon lesquels certains d'entre eux ne sont pas faits pour les femmes/filles sont nombreuses. Pourtant, la grande majorité d'entre elles ne reprennent pas cette représentation à leur compte : seules 8% des *Virtuelles* pensent que certains métiers ne sont pas faits pour des filles (6% des *Potentielles* ; 11% des *Négatives*) et dans plus de neuf cas sur dix, elles disent qu'elles ne renonceraient pas à un métier en raison de leur sexe. Lorsqu'il s'agit d'énoncer des métiers supposés « masculins », ce sont le plus souvent des métiers d'« ouvrier » et d'« employé » qui sont cités et très peu les métiers du sport. Les métiers du sport ne sont pas considérés comme particulièrement difficiles à exercer pour les femmes, et ce, aussi bien dans le cas de l'enseignement de l'EPS, que des métiers liés au secteur de la santé, du handicap ou du vieillissement. Les *Virtuelles*, comme les autres, expriment donc une perception de la sexuation du marché du travail sportif qui s'inscrit en net décalage avec la représentation que leur environnement proche - masculin surtout - leur renvoie et qu'elles ont aussi bien repérée comme omniprésente dans tous les médias, réseaux sociaux compris.

À l'image des autres lycéennes, les *Virtuelles* baignent dans des espaces de socialisation qui, particulièrement importants à cet âge, leur renvoient une vision relativement clivante des métiers et des sports. Toutefois, leur propre vision des métiers, des STAPS et des métiers sportifs semble s'en détacher en minimisant la sexuation de ces domaines. Elles ne semblent donc pas considérer davantage que les autres qu'une telle formation est « masculine », ni davantage percevoir les métiers préparés par cette filière comme « masculins ». Elles n'ont pas la perception d'une filière STAPS comme « masculine » alors que les filles y sont objectivement minoritaires, sauf dans les options Activités Physiques Adaptées ou Forme (C3D 2017).

La filière STAPS et des métiers du sport n'étant pas particulièrement pensés comme « masculins » par les lycéennes qui ne veulent pas s'y orienter, comment comprendre leurs projections d'orientation ?

## **II- Structurées par une cohérence de leur habitus « féminin », les *Virtuelles* n'envisagent pas la filière STAPS**

### **a) Un capital corporel et sportif « féminin » dominant**

Pratiquer ou non une APS est une caractéristique très clivante parmi les lycéennes enquêtées : les trois quarts des *Virtuelles* (comme des *Potentielles*) pratiquent au moins une APS, le plus souvent de manière auto organisée (seule, en famille ou avec des ami.e.s) pour 50% d'entre elles, à l'opposé des *Négatives*<sup>8</sup> dont une sur deux pratiquent une APS en dehors des cours d'EPS. Elles pratiquent par ailleurs des APS au sein d'une organisation, c'est même leur modalité de pratique la plus fréquente (pour 45% d'entre elles et 10% dans le cadre de l'Union Nationale du Sport Scolaire /UNSS), ce qui les distingue des *Négatives* (parmi lesquelles une sur quatre pratique une APS en club).

En club ou autre type d'association, les APS choisies se distinguent de celles de leurs homologues masculins : 30% d'entre elles s'adonnent à de la danse ou une activité artistique de même type et 15% à de l'équitation. Les lycéennes qui connaissent la filière mais n'envisagent pas de s'y orienter (les *Virtuelles* donc) sont même très surreprésentées dans cette activité puisque sur 100 lycéennes déclarant faire de l'équitation en club, 52 sont des *Virtuelles*<sup>9</sup>. Alors que l'équitation et la danse sont des activités qui, dans les enquêtes, arrivent toujours en tête des activités des filles et sont données comme « typiques » de la jeunesse des filles et alors que la pratique compétitive instituée est une modalité de pratique très majoritairement masculine même parmi les jeunes<sup>10</sup>, la finalité de loisir et la distribution connue de ces activités situent la pratique instituée des *Virtuelles* parmi les activités et les finalités objectivement les plus féminisées<sup>11</sup> qui sont aussi celles que plébiscitent les lycéennes qui ne sont pas du tout intéressées par les STAPS. Ce faisant, les *Virtuelles* se différencient très nettement des *Potentielles* qui, pour les trois quarts d'entre elles, pratiquent en club dans une perspective compétitive, avec des choix d'activités (tels des sports collectifs voire de combat) proches des modalités de pratique des garçons de leur tranche d'âge. Semblables aux *Négatives* sous ces angles, elles le sont également du point de vue des pratiques abandonnées. Les *Virtuelles* ont en effet très majoritairement pratiqué et arrêté, dans l'ordre, de la danse pour 49% d'entre elles, et/ou de la natation, et moindrement, un sport collectif de petit terrain et/ou un sport de raquettes<sup>12</sup>. Leurs pratiques physiques ou sportives organisées sont réalisées avec une finalité de loisir pour deux sur trois d'entre elles (à l'opposé des *Potentielles* qui elles pratiquent en compétition pour sept sur dix d'entre elles). Quand les *Virtuelles* s'adonnent à une APS hors structure, auto organisée, c'est ici encore avec cette finalité de loisir pour la moitié d'entre elles. En France, 17 % des femmes ayant pratiqué régulièrement une activité physique ou sportive au cours des douze derniers mois, dans le cadre d'un club ou d'une association, ont participé à une compétition sportive. Cette proportion est trois fois plus élevée parmi leurs homologues masculins : 52 % (INSEE, 2017).

## **b) Une socialisation sportive familiale très clivante**

La culture sportive familiale des lycéennes interrogées est très inégale (Tableau 4 en annexe). Cet indicateur différencie fortement les groupes de lycéennes et semble corrélé à leur sportivité, leur connaissance des STAPS et bien sûr l'intérêt qu'elles ont indiqué pour entrer dans cette formation universitaire. Ainsi, dans seulement 8% des familles des lycéennes, « personne ne s'intéresse au sport pas même à la TV ou dans la presse ». Dans une famille sur deux, « peu de personnes s'intéressent au sport ou alors seulement à la télévision » (Tableau 4). Ici les situations sont très clivantes puisque c'est le cas pour 48% des *Virtuelles* (pour un tiers des *Potentielles*- 34%, mais presque deux tiers des *Négatives* 62%). Dans les familles où on ne s'intéresse pas au sport, même comme spectacle, les filles ont donc peu de probabilité de développer un goût sportif prononcé a fortiori une pratique sportive soutenue susceptible de les amener à vouloir en faire leur profession<sup>13</sup>. Les filles connaissant les sciences du sport, a fortiori intéressées par une formation universitaire dans ce domaine vivent le plus souvent dans un climat familial où le sport est présent<sup>14</sup>, contrairement à celles qui ne connaissent pas la discipline et n'envisagent pas de se renseigner sur elle : 48% des *Virtuelles* sont des filles pour lesquelles « la pratique d'un sport a toujours tenu une grande place dans la vie familiale », ce qui est le cas de seulement 26% des *Négatives* mais de 58% des *Potentielles*. L'intérêt des lycéennes pour le sport au point d'en faire un projet professionnel, semble ainsi s'étayer quasi *nécessairement* sur une

socialisation familiale effective en ce domaine, ce que d'autres enquêtes ont par ailleurs montré (Erard & Louveau, 2016). Les pratiques physiques ou sportives des parents, des frères et des sœurs de ces lycéennes confirment ces causalités/probabilités (Bourdieu, 1974 : 3-42).

Les taux de pratique sportive dans les fratries des *Virtuelles* sont particulièrement élevés : 68% de leurs frères et 63% de leurs sœurs<sup>15</sup> pratiquent à leur tour au moins une APS /un sport alors que les frères des lycéennes interrogées ont un taux de pratique très proche de la moyenne observée en France pour la tranche d'âge des 16-24ans. Mais s'agissant des activités choisies au sein des fratries, les trois catégories de lycéennes se différencient peu : alors que les frères pratiquent très majoritairement un sport collectif de grand terrain (41% des frères des *Virtuelles*) et de petit terrain (pour 18% d'entre eux), 40% des sœurs des *Virtuelles* font de la danse, 11% de la gymnastique et 11% un sport collectif de petit terrain.

À l'image de la répartition sexuée des APS au sein des fratries des *Virtuelles*, leurs pères s'adonnent d'abord à la course à pied (42% des pratiquants) puis au vélo/cyclisme (28%), à un sport collectif de grand terrain (football surtout) pour 13% (taux le plus bas des 3 catégories), ou à un sport de raquettes (12%). Les mères des *Virtuelles* optent pour 28 % d'entre elles pour des activités de mise en forme ou d'entretien (surtout les mères des *Négatives*, 35%) et ou de la course (28%), de la natation et/ou de la danse (15%), de la marche pour 12%<sup>16</sup> : elles pratiquent donc des activités objectivement féminisées, telles les danses, les pratiques de forme et d'entretien ou encore la gymnastique. Le capital sportif familial des *Virtuelles* est donc plus orienté vers le loisir sportif et l'entretien du corps, activités et modalités de pratiques dominantes dans les populations féminines et les lycéennes optent très majoritairement pour ces activités de danse et encore d'équitation qui demeurent les activités parmi les plus féminisées objectivement et qui sont assignées le plus souvent aux petites filles. En cela, leur socialisation « sportive » se distingue largement des lycéennes qui contrairement à elles, envisagent de s'inscrire en STAPS, ces dernières ayant un capital sportif familial intégrant, du côté des hommes, pères et frères, des disciplines tels les sports collectifs de grand terrain, et fréquemment dans une modalité compétitive situation objectivement plus souvent masculine<sup>17</sup>.

Cette modalité de pratique, la compétition, distingue fortement les pères et les mères des trois catégories de lycéennes, et ce, bien davantage que le seul fait de pratiquer ou non du sport : 48% des pères des *Virtuelles* ont fait ou font un sport en compétition pour 60% chez les *Potentielles* et 36% des pères des *Négatives*. Quand les pères n'ont jamais fait de compétition, ils ont des filles *Négatives* dans plus d'un cas sur deux (52%). Chez les *Potentielles*, c'est presque un père compétiteur sur deux qui l'a été au niveau national ou international, cas assez rare parmi les autres lycéennes. Alors que 38% des mères des *Potentielles* ont fait de la compétition, c'est le cas de 23% parmi les *Virtuelles* et 13 % pour les *Négatives* ; le taux de pratique compétitive est donc aussi très élevé pour les mères eu égard à la moyenne des femmes en France, notamment chez les *Potentielles*. L'absence de pratique a fortiori sous forme compétitive des pères et des mères pèse donc largement sur l'absence d'intérêt de leurs filles pour STAPS (les *Négatives*). En revanche, la proposition inverse ne se vérifie pas : des parents pratiquants et même compétiteurs ne « produisent » pas nécessairement des filles susceptibles d'aller vers ce type de formation. En clair, la pratique sportive des parents (a fortiori en compétition) infère celles de leurs filles, et le plus souvent une connaissance du monde des STAPS. Toutefois, cela ne suffit pas à « prédire » davantage une « vocation » ou un intérêt pour cette formation et ce champ de professions.

### c) Un moindre sentiment de réussite en EPS

Le parcours et le capital sportif ne sont pas des conditions suffisantes à la formulation d'un projet d'orientation en STAPS. S'ils se traduisent le plus souvent sur le plan scolaire par un rapport plutôt favorable à l'EPS, le sentiment de réussite dans cette discipline vient différencier celles qui formulent un projet d'orientation vers ce type de formation (les *Potentielles*) de celles qui ne l'envisagent pas. La très grande majorité des lycéennes (73%) indiquent n'avoir jamais été *dispensées* d'EPS<sup>18</sup>, ni au collège ni au lycée. Les *Virtuelles* ne sont pas davantage dispensées que les *Potentielles* (et même plutôt moins qu'elles qui ont pu être blessées pour quelques-unes d'entre elles) et elles se situent moins souvent que ces dernières parmi les meilleures en EPS<sup>19</sup> (27 % d'entre elles pour 55% des *Potentielles* et seulement 17% des *Négatives*). Cette tendance est identique au lycée : 19% des *Virtuelles* se disent parmi les meilleures en EPS actuellement au lycée, (32% des *Potentielles*, et 7 % des *Négatives*)<sup>20</sup>. Ainsi, alors que les trois quarts (72%) des *Virtuelles* considèrent avoir toujours eu des notes supérieures à la moyenne du collège au lycée, elles se situent moins souvent parmi les meilleures et les activités où elles réussissent le mieux ont changé depuis le collège : ayant eu alors les meilleures notes en sports de raquettes, ou sport collectif de petit terrain (activités qu'elles pratiquent à l'AS), c'est en danse et activités artistiques qu'elles se disent parmi les meilleures au lycée (cette activité est leur activité majeure pratiquée en association ou en club à ce même moment et elle fut, pour la moitié d'entre elles, leur principale activité physique dès l'enfance). Les *Virtuelles* se situent donc souvent parmi les élèves dans la « moyenne » supérieure mais moins souvent que les *Potentielles* parmi les meilleures en EPS, au collège comme au lycée. Et parmi celles qui se situent parmi les meilleures en EPS au lycée, peu estiment l'être « dans toutes les disciplines » enseignées en EPS (3% le pensent pour 15% des *Potentielles* et aucune chez les *Négatives*). C'est dans les disciplines peu enseignées, la danse et les activités artistiques en premier lieu puis dans les APPN<sup>21</sup> que les *Virtuelles* se sont souvent distinguées. Ces lycéennes qui n'envisagent pas de s'orienter en STAPS ont ainsi un sentiment de moindre compétence qui les distingue des lycéennes sportives dont on sait qu'elles bénéficient de leurs pratiques extra-scolaires pour le cours d'EPS (Vigneron, 2006 : 11-24). En STAPS comme dans d'autres filières, comme le rappellent Stevanovic et Mosconi, « beaucoup d'études qui portent sur le développement de la vie professionnelle et des aspirations des adolescent.e.s quant au choix de leur futur métier soulignent aujourd'hui l'importance du sentiment de compétence » (Stevanovic & Mosconi, 2007b : 58).

### d) Un habitus corporel qui conduit à repousser le « sport »

Les *Virtuelles* font du « sport » un élément déplaisant de la formation STAPS et on peut le comprendre au regard de leurs pratiques extra-scolaires, moins souvent instituées et compétitives et présentant une dimension esthétique et artistique. Leur opinion concernant ce qui pourrait leur (dé)plaire est en effet particulièrement tranché : aucune d'entre elles ne mentionne un élément d'intérêt pour cette formation STAPS, pas même le fait de connaître cette filière. En revanche « le sport » constitue l'aspect qui leur déplaît en premier lieu dans cette formation (19% des cas). Viennent ensuite la « concurrence avec un autre projet d'études » pour 16%, puis la « peur de l'échec » (11%) ou le « manque d'intérêt pour le contenu de la formation » (11%) et dans 9% des cas, ne pas souhaiter « faire du sport son métier » est à nouveau cité. Le « sport » apparaît largement comme un élément repoussoir, les activités qu'elles ont abandonnées en attestent aussi : si les lycéennes ont en commun d'avoir abandonné, après la danse, la gymnastique et la natation, des pratiques caractérisant

l'enfance de très nombreuses filles<sup>22</sup>, une *Virtuelle* sur cinq a abandonné la natation, et/ou un sport de raquettes et/ou un sport collectif de petit terrain, autant de sports attendus en STAPS. Le fait est connu : l'adolescence des filles est un moment où elles abandonnent le sport, a fortiori dans ses modalités instituées et de compétition (STAT-INFO, 2003 ; INSEE, 2017 ; Egaligone, 2017 ; HCFEA, 2018 ; Caille, 2020 ; Guthold et al, 2020). Non seulement celles qui n'envisagent pas d'aller en STAPS indiquent souvent le sport comme élément négatif, mais de surcroît, elles considèrent dans la moitié des cas – identiquement aux autres – que les niveaux sportif et physique constituent le premier élément déterminant pour la réussite en STAPS, et elles sont peu nombreuses (20%) à placer le niveau scolaire comme déterminant pour réussir dans cette filière.

À la différence des *lycéennes* qui pourraient avoir envie de s'orienter en STAPS ou même qui envisagent déjà de le faire (*les Potentielles*), les *Virtuelles* semblent dotées de dispositions corporelles particulièrement structurées par des pratiques « féminines », dans le prolongement d'une socialisation familiale elle-même moins « sportive et compétitive » ; un habitus qui les conduit à moins souvent s'estimer parmi les meilleures en EPS (ou bien alors dans les disciplines « féminines » telles la danse ou les activités artistiques) ; un habitus qui les amène aussi à faire du « sport » cet élément « repoussoir » de la filière STAPS dont elles imaginent que la réussite est en premier lieu liée à des compétences physiques et sportives.

#### e) Des choix et projets d'études assignés au féminin

Les lycéennes issues des filières L/ES sont surreprésentées parmi les *Virtuelles* (46% pour 37% dans l'ensemble) tandis que les lycéennes inscrites en S sont surreprésentées parmi les *Potentielles* (56% pour 46% dans l'ensemble). Autre particularité des *Virtuelles*, elles suivent une option un peu plus souvent (42% pour 29% des *Potentielles*), et surtout, plus des trois quarts d'entre elles suivent une option langues (77%) ou une option « Arts » (14%). Ce faisant, elles se distinguent nettement des *Potentielles* dont un tiers a choisi une option sport au lycée (pour 6% des *Virtuelles*), ce qui peut attester d'un projet d'orientation déjà bien ancré chez les premières. A l'instar de leur choix de pratiques physiques et sportives, les *Virtuelles* ont donc souvent choisi des filières d'étude très féminisées sinon assignées au féminin : la filière L, voire ES, avec option langues et parfois Arts (DEPP, 2019).

Globalement, les lycéennes interrogées indiquent avoir un projet d'études post-baccalauréat au moment de l'enquête. Les *Virtuelles* se différencient par leurs projections très majoritairement en filières objectivement féminines : une sur quatre se projette en médecine ; une sur quatre encore en Sciences Humaines et Sociales (Sciences humaines, droit, arts, Sciences Po, journalisme, communication) et 9% en classe préparatoire aux grandes écoles. Et lorsque qu'elles hésitent entre plusieurs orientations post-baccalauréat, elles mettent en balance ces mêmes filières féminines et envisagent peu souvent une filière scientifique « masculine » : 7% d'entre elles pourraient s'orienter en sciences ou ingénierie et seules deux ont hésité avec STAPS : cette filière n'a donc même pas figuré parmi les alternatives de leurs choix d'orientation qui, dans leur formulation de projet professionnel<sup>23</sup> ne mentionnent jamais un projet en lien direct avec le sport. Par-delà les effets baccalauréat qui préfigurent certaines orientations plutôt que d'autres, elles se projettent majoritairement vers des filières « féminines ».

## CONCLUSION

L'enquête menée auprès de lycéennes d'enseignement général de deux académies a permis de mieux comprendre ce qui pèse en la défaveur de projections d'études en STAPS chez les filles. Les lycéennes qui connaissent cette filière sans envisager s'y orienter ne se différencient pas des autres en ce qu'elles baignent dans des sphères de socialisation dont elles perçoivent les visions plus ou moins stéréotypées des sports, des métiers et des métiers du sport (les stéréotypes allant croissants de la sphère scolaire aux médias en passant par les pairs). Comme les autres, qu'elles connaissent ou pas la filière, qu'elles envisagent ou pas de s'y orienter, elles semblent ne pas se représenter la formation en STAPS, ni les métiers du sport, comme « masculins ». Si leur détournement de la filière STAPS ne semble pas lié à une représentation masculine de cette formation et des métiers du sport, il se montre structuré par l'expression d'un habitus « féminin » cohérent qui les conduit à se projeter dans des espaces « féminins » de formation. Leur *sens pratique* les amène à « rester à sa place », à éviter d'avoir à « se sentir déplacé », avec un sens des limites qui définit ce qui « est pour nous » ou « pas pour des gens comme nous » (Bourdieu, 1980 : 220-221). Il les porte vers des aspirations scolaires et professionnelles qui leur sont relativement confortables sur le plan identitaire (Vouillot, 2007 : 87-108). Ainsi, les lycéennes d'enseignement général envisagent-elles peu de s'orienter en STAPS, portées à prolonger la cohérence de leur habitus « féminin » et ainsi à préférer d'autres filières de formation plus féminines et socialement valorisées. Celles dont les pratiques de loisirs physiques et les filières suivies au lycée construisent un habitus féminin « cohérent » n'envisagent pas de s'orienter en STAPS. Tant sur le plan de leurs choix et modalités de pratiques physiques et sportives qu'au plan de leur trajectoire scolaire et des formations qu'elles envisagent, elles optent pour des activités majoritairement investies par les femmes. Elles ont souvent comme premier projet d'études, médecine (pour un quart d'entre elles), une formation très prisée des jeunes femmes actuellement et qui se féminise nettement tout en maintenant un recrutement socialement élevé<sup>24</sup>. Au-delà de ce premier choix, elles visent des parcours d'études également tout autant très prisés des filles : droit, sciences politiques, journalisme, communication, filières de formation où elles sont devenues majoritaires (plus de 60% de femmes parmi les étudiant.e.s de ces filières). Pour ces lycéennes qui n'envisagent pas la formation STAPS, le goût et le choix des pratiques physiques ainsi que les formations suivies et projetées sont féminines et traduisent une conformité avec leur groupe de sexe. Leur habitus sexué s'exprime au travers de leurs pratiques physiques extra-scolaires et de leur réussite en EPS et se concrétise encore par le choix de filières de formation « féminines » (médecine, Sciences Politiques, Sciences Humaines et Sociales notamment). Une telle conformité identitaire indique probablement moins une auto-exclusion ou encore une « causalité du probable » (Bourdieu, 1974 : 3-42) qu'une « cohérence » (Bourdieu, 1979) de leur habitus sexué : leurs choix scolaires et sportifs ainsi que leurs goûts s'organisent autour de pratiques, de compétences et de dispositions assignées, dans notre culture, au genre féminin (entendu ici comme « la féminité » socialement construite).

Ainsi saisies sous l'angle de la cohérence des habitus (ici social, scolaire et extra-scolaire), on comprend mieux les ressorts du détournement des filles de la filière STAPS. Leurs scolarités tout autant que leurs loisirs (ici physiques et sportifs) n'y sont guère propices. Dès l'enfance, les filles pratiquent bien moins souvent que les garçons une activité physique ou du sport et avec des finalités différentes. Durant toute la scolarité du secondaire (12-17 ans) elles sont en outre moins fréquemment qu'eux en club, a fortiori dans des pratiques compétitives. Les premières activités physiques des enfants sont très sexuées : aux

petites filles la danse et la gymnastique, aux petits garçons le football et le judo. Le passage du collège au lycée voit particulièrement baisser ces activités, leur abandon à l'adolescence par les filles est notoire ; ce sont surtout les pratiques instituées qu'elles délaissent alors, la natation, ou la gymnastique, ou encore la danse classique, i-e ces pratiques initiées dans l'enfance. Au moment où se formulent les projets post baccalauréat, peu de filles de cette classe d'âge sont sportives, a fortiori en club et en compétition. Le vivier des lycéennes susceptibles de s'orienter en STAPS est donc petit. Avoir vécu une socialisation sportive fortement ancrée dans les pratiques familiales, en club et surtout axée sur la compétition, avec des pratiques connotées comme masculines, constituent autant d'éléments qui préfigurent une réussite polyvalente en EPS et forgent un sentiment de compétence nécessaire à une orientation en STAPS. Telles semblent être les caractéristiques des lycéennes qui aspirent à s'orienter en STAPS. Alors que de telles pratiques de loisirs sont statistiquement minoritaires chez les jeunes filles, on comprend que les STAPS puissent ne pas être attractives pour ces lycéennes qui pourtant, ont des formes de capital leur permettant d'y entrer et d'y réussir. Ainsi sont-elles peu nombreuses à se projeter dans ce type de filière de formation.

Elles sont d'autant moins nombreuses que, comment l'illustre cette enquête, les STAPS apparaissent peu enviables pour des lycéennes dont les formes de capital pourraient a priori leur permettre d'y entrer et d'y réussir<sup>25</sup>. Médecine, journalisme, communication, droit, constituent des orientations que les *Virtuelles* désirent, en préfigurant des métiers valorisés parmi leurs parents d'origine sociale (favorisée). Les parents de la catégorie cadres et professions intellectuelles supérieures sont en effet surreprésentés chez les *Virtuelles*<sup>26</sup>. Eu égard à leurs projets de formations et à leurs vœux de métiers socialement plus prestigieux, tout se passe comme si une orientation en STAPS constituait pour elles un « mauvais appariement » entre l'image qu'elles ont d'elles-mêmes et la perception des métiers auxquels préparent les STAPS. La congruence nécessaire pour qu'un métier leur soit désirable étant faible, leurs projections en matière de formation et de métiers se situent hors des STAPS. À l'image de ce qu'a montré I. Collet pour le métier d'informaticienne : « quand il s'agit de choix personnels, la congruence diminue en particulier dans les métiers considérés comme peu prestigieux : on a plus d'estime pour soi que pour le métier peu valorisant qu'on vise » (Collet, 2004 : 53). Ainsi, le vivier de lycéennes attirées par la filière STAPS se montre-t-il particulièrement réduit<sup>27</sup>.

Les lycéennes qui franchissent le cap d'une telle orientation sont souvent pourtant en meilleure réussite que les garçons (Érard & Louveau, 2016b : 75-80), conduisant à leur augmentation de leur part dans les promotions de Licence et de Master<sup>28</sup>. Trois années après leur sortie de formation, elles sont proportionnellement plus nombreuses à devenir enseignantes d'EPS : 17% des étudiantes de cette génération débutent dans l'enseignement de l'EPS pour 9% des garçons (Érard & Guégnard, 2018 : 79-98). Proportionnellement plus nombreuses à franchir les étapes de l'admissibilité puis de l'admission au CAPEPS externe depuis plusieurs années<sup>29</sup>, leur faible nombre parmi les candidat.e.s crée un déséquilibre dans le recrutement des enseignant.e.s d'EPS ces dernières années. Le métier d'enseignant d'EPS s'est ainsi masculinisé : plus les enseignant.e.s sont jeunes dans leurs fonctions, plus la proportion de femmes diminue. On compte ainsi 42 % de femmes chez les enseignant.e.s dont l'ancienneté est inférieure à dix ans, contre 48 % parmi ceux qui ont au moins vingt ans d'ancienneté (MEN, 2010 : 24). Ayant pris la mesure des effets délétères d'une telle situation, la Conférence des directeurs en STAPS (C3D) a exprimé sa vive inquiétude,

appelant à des mesures volontaristes pour parvenir à une « parité » du recrutement (C3D, Delignières, 2017). De telles mesures devraient pouvoir faciliter un rééquilibrage de cette filière de formation qui concentre ses filles dans le secteur des APAS. Toutefois, ces filles qui n'aspirent pas à suivre la filière STAPS interpellent la logique de « Maison des Hommes » étudiée par Godelier (1982), mise en évidence dans l'étude des lieux de sociabilités masculines que sont des pôles d'entraînement de haut niveau, véritables institutions de formation des hommes (Clément 2009 ; Clément & Louveau 2013 : 723-733) puis retrouvée dans cette filière de formation (Mercier-Lefèvre, 2014 : 73-91). Suite à nombre de travaux ces dernières décennies portant sur sport/sexes/genre, dans une conjoncture promouvant voire imposant l'égalité par le droit, les filières de formation attachées aux métiers des APS doivent s'affirmer porteuses d'une *réelle* égalité entre les femmes et les hommes<sup>30</sup> ; cela constituerait une avancée, qui ne saurait toutefois suffire pour sortir d'une logique de fonctionnement profondément sexuée et très ancrée dans les pratiques et mentalités.

## Bibliographie

- ATTALI, Michaël. (et coll). 2004. *Le sport et ses valeurs*, Paris, La Dispute.
- BODIN, Romuald., ORANGE, Sophie. 2019. « Déjouer les pronostics scolaires et les destins sociaux. Sur quelques représentations et usages de la filière Staps », *Sciences sociales et sport*, vol. 14, no. 2, p. 31-49.
- BOSSE, Nathalie ; GUÉGNARD, Christine. 2007. « Les représentations des métiers par les jeunes : entre résistances et avancées », *Travail, genre et sociétés*, vol. n° 18, n°2, p. 27-46.
- BOURDIEU, Pierre. (1974), « Avenir de classe et causalité du probable, *Revue Française de sociologie*, Vol 15-1, p. 3-42.
- BOURDIEU, Pierre avec WACQUANT, Loïc. 1992. *Réponses. Pour une anthropologie réflexive*, Paris, Seuil, p. 91-115. Deuxième édition, corrigée et augmentée, *Invitation à la sociologie réflexive*, Seuil, Collection Liber, 2014.
- BOURDIEU, Pierre. 1979. *La distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Minuit.
- BOURDIEU, Pierre. 1980. *Le sens pratique*, Paris, Minuit, Coll. Le sens commun.
- CAILLE, Jean-Paul. 2020. « Les pratiques sportives des collégiens sont très liées au rapport au sport de leurs parents et à leurs vacances d'été », *Enfants mineurs, Quelle égalité*, INSEE, p. 109-129.
- CHALUMEAU, Lucile ; GURY Nicolas ; LANDRIER Séverine. 2008. « Niveau d'engagement dans les parcours des étudiants en STAPS », *Céreq-Relief*, 24, pp. 167-177.
- CHEVALIER, Vèrène ; COINAUD, Cyril. 2008. « Carrières d'amateurs et cursus universitaires : le sens multiple des parcours des étudiants en STAPS », dans CART, Benoît ; GIRET, Jean-François ; GRELET, Yvette ; WERQUIN, Patrick. (sous dir), *Derrière les diplômes et certifications, les parcours de formation et leurs effets sur les parcours d'emploi*, Paris, Céreq, p. 179-189.
- CHIMOT, Caroline. 2004. « Répartition sexuée des dirigeant(e)s au sein des organisations sportives françaises », *Staps*, vol. n° 66, n°. 4, p. 161-177.
- CLAIR, Isabelle. 2008. *Les jeunes et l'amour dans les cités*, Armand Colin, coll. « Individu & Société ».

CLÉMENT, Xavier. 2009. « La masculinité à l'épreuve, la formation des handballeurs de haut niveau au pôle de Cesson, Mémoire pour l'obtention du master Sciences du sport et société, Université Paris Sud.

CLÉMENT, Xavier ; LOUVEAU, Catherine. 2013. « Socialisation sportive et formation des « Grands hommes ». Le cas du handball », *Ethnologie française*, Vol 43, n°4, p. 723-733.

COLLET, Isabelle. 2004. « La disparition des filles dans les études d'informatique : les conséquences d'un changement de représentation », *Carrefours de l'éducation*, 17(1), 42-56.

COMBAZ Gilles ; HOIBIAN, Olivier. 2010. « Contenus d'enseignement et inégalités sexuées. Le cas des Activités physiques de Pleine Nature en Éducation Physique et Sportive », *Les Sciences de l'Éducation pour l'ère Nouvelle*, Vol. 43, n°3, p. 13-35.

CONVERT, Bernard. 2003. « Espace des disciplines, morphologie de l'offre scolaire et choix d'orientation en France, 1987-2001 », *Actes de la recherche en Sciences Sociales*, p. 61-73.

DANNER Magali ; ÉRARD, Carine ; GUÉGNARD, Christine. 2016. « Probabilités d'orientation déjouées. Des bacheliers professionnels en STAPS et en classe préparatoire aux écoles supérieures d'art », *Les Sciences de l'éducation pour l'ère nouvelle : revue internationale*, CERSE, Université de Caen, 49 (3), p.71-97.

DAUNE-RICHARD, Anne-Marie ; MARRY, Catherine. 1990. « Autres histoires de transfuges ? Le cas de jeunes filles inscrites dans des formations masculines de BTS et de DUT industriels », *Formation-emploi*, n° 29, p. 35-50.

DAVISSE, Annick ; LOUVEAU Catherine. 1998. *Sports, école, société : la différence des sexes, féminin, masculin et activités sportives*, L'Harmattan, Paris ; première édition (1991) *Sports, école, société : la part des femmes*, Actio.

DELIGNIRES, Didier. 2017. « Culture STAPS #13. Filles et garçons en STAPS », *Revue EPS*, n°374.

DURU-BELLAT, Marie. 2013. « Les adolescentes face aux contraintes du système de genre », Presses de Sciences-Po, n°64/2, p. 91-103.

DURU-BELLAT, Marie. (2004). *L'École des filles. Quelle formation pour quels rôles sociaux ?*, 2e éd., Paris, L'Harmattan.

DURU-BELLAT, Marie. 1991. « La raison des filles : choix d'orientation ou stratégies de compromis ? », *L'Orientation scolaire et professionnelle*, vol. 20, n° 3, p. 257-267.

ÉPIPHANE, Dominique. 2007. « *My tailor is a man...* La représentation des métiers dans les livres pour enfants », *Travail, genre et sociétés*, vol. n° 18, n° 2, p. 65-85.

ÉRARD, Carine ; GUÉGNARD Christine. (2018) « (In)fortunes professionnelles des femmes à la sortie d'une filière universitaire masculine, les STAPS », *Formation emploi*, vol. 142, n° 2, p. 79-98.

ÉRARD, Carine ; GUÉGNARD Christine., MURDOCH, Jake. (2016). « Étudiants en STAPS, les territoires de la réussite ... », in LANDRIER, Séverine ; CORDAZZO, Philippe ; GUÉGNARD Christine. *Études, galères et réussites. Conditions de vie et parcours à l'université*, La documentation française, INJEP, p.43-62.

ÉRARD, Carine ; LOUVEAU Catherine. 2016a. « Entre transgression et reproduction des normes de genre. Les effets paradoxaux du goût du sport sur l'orientation scolaire et professionnelle des normaliennes en sciences du sport et éducation physique », *Sciences sociales et sport*, vol. 9, n° 1, p. 83-113.

- ÉRARD, Carine ; LOUVEAU Catherine. 2016b. « Compétiteurs mais pas toujours ... », GIRET, Jean-François ; MORLAIX, Sophie. *Les compétences sociales et non académiques dans les parcours scolaires et professionnels*, Éditions Universitaires de Dijon, p.75-90.
- FERRAND, Michèle ; IMBERT, Françoise ; MARRY, Catherine. 1995. « Normaliennes scientifiques et polytechniciennes : des destins *En détournement ?* », *Regards sociologiques*, n° 9- 10, p. 101-108.
- FERRAND, Michèle ; IMBERT, Françoise ; MARRY, Catherine. 1999. *L'excellence scolaire : une affaire de famille, le cas de normaliennes et normaliens scientifiques*, Paris, L'Harmattan.
- FORTE, LUCIE ; MENNESSON CHRITINE, 2012. « Réussite athlétique et héritage sportif », *SociologieS*, [En ligne], Théories et recherches, mis en ligne le 15 novembre 2012, consulté le 25 janvier 2021. URL : <http://journals.openedition.org/sociologies/4082>.
- GAUSSEL, Marie. 2016. « L'éducation des filles et des garçons : paradoxes et inégalités », *Dossier de veille de l'IFÉ*, n° 112 (octobre).
- GUERANDEL, Carine. 2016. *Le sport fait mâle. La fabrique des filles et des garçons dans les cités*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, coll. « Sports, cultures, sociétés ».
- GUEGNARD, Christine ; GIRET, Jean-François. (sous dir). 2019. « L'orientation des jeunes en STAPS : entre chemins de traverse et voie royale », *Sciences Sociales et Sport*, n°14.
- GUTHOLD R., STEVENS G.A., RILEY L.M., BULL F.C. 2020, "Global trends in insufficient physical activity among adolescents: a pooled analysis of 298 population-based surveys with 1.6 million participants", *The Lancet Child & Adolescent Health*, vol.4, n°1, p.23-35.
- JULHE, Samuel ; HONTA, Marina. 2012. « L'articulation travail-famille chez les conseillers techniques sportifs : situations asymétriques entre hommes et femmes », *Sociologie*, vol. 3, no. 4, 2012, p. 341-357.
- LEMARCHANT Clothilde. 2017. *Unique en son genre. Filles et garçons atypiques dans les formations techniques et professionnelles*, Paris, PUF.
- LESTRELIN, Ludovic ; SALLÉ, Loïc. 2004. « Le sport et ses valeurs : mobilisation des acteurs et mobilisation d'un consensus », in Carpentier, Florence. *Le sport est-il éducatif ?* Presses Universitaires de Rouen.
- LOUVEAU, Catherine. 2006. « Inégalité sur la ligne de départ : femmes, origines sociales et conquête du sport », *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, 23, p. 119-143.
- LOUVEAU, Catherine. 2015. « Dans le sport, des principes aux faits... », *Travail, genre et sociétés*, 34(2), p.181-186.
- MARRY, Catherine. 1989. « Femmes ingénieurs : une irrésistible ascension ? », *Information sur les sciences sociales*, vol. 28, n° 2, p. 291-344.
- MARRY, Catherine. 2004. *Les femmes ingénieures : une révolution respectueuse*, Paris, Belin.
- MERCIER-LEFEVRE, Betty. 2014. « Fabriquer du masculin dans les formations en Sciences et Techniques des activités Physiques et Sportives (STAPS) ? », in AYRAL Sylvie., RAIBAUD Yves. (sous dir). *Pour en finir avec la fabrique des garçons*, Vol 2, Loisirs, sport, culture, MSH d'Aquitaine, p. 73-91.

MOSCONI, Nicole ; STEVANOVIC Biljana. 2007. « La représentation des métiers chez des adolescent (es) scolarisé(es) au collège et au lycée : « Du mouvement mais pas de changement » », *Travail et Emploi*, n° 109, janvier-mars, p. 59-80.

ROUYER, Véronique ; MIEYAA Yohan ; LE BLANC, Alexis. 2014. « Socialisation de genre et construction des identités sexuées », *Revue française de pédagogie*, 187, p. 97-137.

STÉVANOVIC, Biljana ; MOSCONI, Nicole. 2007. « Les représentations des métiers des adolescent(e-s) scolarisé (e-s) dans l'enseignement secondaire », *Revue française de pédagogie*, n° 161, p. 53-68.

TERRET, Thierry. (2006), « Le genre dans l'histoire du sport », *Clio*, n° 23, *Le genre du sport*, p. 209-238.

VIGNERON, Cécile. 2006. « Les inégalités de réussite en EPS entre filles et garçons : déterminisme biologique ou fabrication scolaire ? », *Revue française de pédagogie*, vol. 154, n° 1, p. 11-24.

VOUILLOT, Françoise. 2007. « L'orientation aux prises avec le genre », *Travail, genre et sociétés*, n°18, p. 87-108.

Repères et références statistiques. DEPP, 1992 (Tableaux 1 et 2).

Repères & références statistiques. *Enseignements. Formation. Recherche*, DEPP, 2020.

*Filles et garçons sur le chemin de l'égalité de l'école à l'enseignement supérieur*, Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, DEPP, 2019.

« Être professeur d'Éducation Physique et Sportive en 2009 », MEN, *Les Dossiers Enseignants et personnels de l'éducation*, n°195, février 2010.

« Filles et garçons en STAPS », Enquête de la C3D STAPS, Site officiel de la Conférence des Directeurs et Doyens STAPS, <https://c3d-STAPS.fr/>, 2017.

« La pratique sportive des jeunes dépend avant tout de leur milieu socioculturel », STAT-INFO, n° 03-07, novembre 2003.

« Les licences et clubs des fédérations sportives agréées en 2014 », STAT-INFO, n° 16-04, Juillet 2016.

« Femmes et Sport », STAT-INFO, n°15, septembre 2015.

« Pratiques physiques ou sportives des femmes et des hommes : des rapprochements mais aussi des différences qui persistent », *INSEE Première*, n° 1675, novembre 2017.

<https://egaligone.org/nos-ressources/syntheses-de-savoirs-et-enquetes/2017-genre-et-sport/sport-socialisation-et-effets-sur-les-pratiques-physiques-et-sportives-des-filles-et-des-garcons/>

*Les temps et les lieux tiers des enfants et des adolescents hors maison et hors scolarité*, Paris, Rapport du Haut Conseil de la Famille, de l'Enfance et de l'Âge (HCFEA), 2018.

Le groupe Filles et STAPS, « Les filles en voie de raréfaction en STAPS : État des lieux, enjeux et actions à promouvoir », *Contrepied*, 10 mars 2016.

## ANNEXES

**Tableau 1** : Ce que les lycéennes entendent dire à propos de la sexuation des sports

	<i>Potentielles</i>	<i>Virtuelles</i>	<i>Négatives</i>	Ensemble
N'a jamais entendu dire que certains sports ne sont pas faits pour les filles	35%	35%	41%	38%

Lecture : 35% des *Potentielles* disent n'avoir jamais entendu dire que certains sports ne sont pas faits pour les filles

**Tableau 2** : Perception de discours quant à la sexuation des métiers et des sports dans les différentes sphères de socialisation des lycéennes (famille, école, loisirs sportifs, camarades).

	Ont entendu dire que certains <u>métiers</u> ne sont pas faits pour les filles			Ont entendu dire que certains <u>sports</u> ne sont pas faits pour les filles		
	P	V	N	P	V	N
Sur les réseaux sociaux	57%*	<b>68%</b>	59%	64%	<b>65%</b>	61%
Sur internet	68%	<b>66%</b>	61%	62%	<b>58%</b>	67%
À la télévision	53%	<b>60%</b>	53%	53%	<b>49%</b>	53%
Dans la presse	33%	<b>26%</b>	21%	23%	<b>23%</b>	24%
Dans la presse féminine	17%	<b>12%</b>	17%	4%	<b>21%</b>	13%
Camarades de classe (garçons)	53%	<b>48%</b>	46%	51%	<b>54%</b>	62%
Camarades de classe (filles)	14%	<b>21%</b>	25%	14,5%	<b>16%</b>	24%
Autres hommes de la famille	38%	<b>57%</b>	49%	38%	<b>42%</b>	38%
Autres femmes de la famille	18%	<b>32%</b>	21%	19%	<b>21%</b>	14%
Chez les enseignant.e.s ou conseiller.e.s d'orientation ou professeur.e.s principaux	14%	<b>10%</b>	4%	3%	<b>4,5%</b>	3%
Parmi les moniteurs hommes	1%	<b>1%</b>	3%	3%	<b>2%</b>	2%
Parmi les monitrices femmes	1%	<b>1%</b>	2%	1%	<b>1%</b>	2%
Père	21%	<b>29%</b>	21%	23%	<b>19%</b>	18%
Mère	9%	<b>22%</b>	17%	17%	<b>18%</b>	20%
Frère	13%	<b>10%</b>	14%	14%	<b>11%</b>	16%
Sœur	3%	<b>9%</b>	2%	6%	<b>7%</b>	4%
Petit.e ami.e	1%	<b>4%</b>	7%	3%	<b>6%</b>	4%
Les lycéennes elles-mêmes	6%	<b>8%</b>	11%	7%	<b>5%</b>	10%

\*Lecture : 57% des *Potentielles* ont entendu dire que certains métiers n'étaient pas faits pour les filles sur les réseaux sociaux pour 68% des *Virtuelles* et 59% des *Négatives*

**Tableau 3** : La représentation de la difficulté d'exercer des métiers liés au sport pour des femmes

	<i>Potentielles</i>	<i>Virtuelles</i>	<i>Négatives</i>	Ensemble
L'enquêtée pourrait renoncer à s'orienter vers un métier en raison de son sexe	4% *	7%	8%	7%
Cite un métier lié au sport parmi les métiers difficiles	Aucune	2 lycéennes	Aucune	2 lycéennes
Un métier lié au secteur de la santé, du handicap, du vieillissement est un métier difficile pour une femme	2%	1, 5%	3,5%	2,5%
Un métier de professeur d'EPS est un métier difficile pour les femmes	4%	3%	1%	2%
Un métier lié à l'entraînement est difficile pour une femme selon l'enquêtée	11%	8%	18%	13%

*\*Lecture* : 4% des *Potentielles* pourraient renoncer à s'orienter vers un métier en raison de leur sexe pour 7% des *Virtuelles* et 8% des *Négatives*

**Tableau 4** : Les Activités physiques et sportives au sein de la famille des lycéennes

	<i>Potentielle</i> <i>s</i>	<i>Virtuelles</i>	<i>Négatives</i>	Ensemble	Population Française (INSEE, 2017)
Le sport a toujours tenu une grande place dans leur famille	58%*	<b>48%</b>	26%	41%	
Le <b>père</b> a fait de la compétition	60%	<b>47%</b>	36%	45%	
La <b>mère</b> a pratiqué de la compétition	37%	<b>23%</b>	13%	22%	
Le <b>père</b> pratique une activité physique	52%	<b>52%</b>	43,5%	48%	50%
Le <b>père</b> a pratiqué des sports collectifs de grand terrain	32%	<b>13%</b>	17,3%	19%	
La <b>mère</b> pratique une activité physique	44%	<b>51%</b>	35%	42%	45%
La <b>mère</b> a pratiqué des activités de forme et d'entretien	25%	<b>29%</b>	35%	30%	
Le(s) <b>frère(s)</b> pratiquent des APS	69%	<b>68%</b>	71%	70%	63% (des 15-24 ans)  79% (des 12-17 ans)
Le(s) <b>sœur(s)</b> pratiquent des APS	56%	63%	49%	55%	50% (des 15-24 ans)  78% (des 12-17 ans)

*\*Lecture* : 58% des *Potentielles* proviennent d'une famille au sein de laquelle le sport a toujours tenu une grande place pour 48% des *Virtuelles* et 26% des *Négatives*

---

<sup>1</sup> Cette enquête a été co-financée par l'Institut Emilie du Chatelet et un BQR ESPE de l'Université de Bourgogne.

<sup>2</sup> Chiffres mentionnés dans l'introduction au numéro thématique de la revue *Sciences Sociales et Sport* consacré à « L'orientation des jeunes en STAPS : entre chemins de traverse et voie royale, Guégnard, C., Giret, J., Louveau, C. & Michot, T. (2019). « Conditions d'orientation et d'insertion professionnelle des jeunes en Staps », *Sciences sociales et sport*, 14(2), 11-29.

<sup>3</sup> Le groupe Filles et STAPS, « Les filles en voie de raréfaction en STAPS : État des lieux, enjeux et actions à promouvoir », *Contrepied*, 10 mars 2016.

<sup>4</sup> Nous intéressant aux trajectoires d'orientation des filles vers des métiers dits du sport, nous interrogeons les conditions pouvant fonder un (non) choix. A l'image des travaux sur les normaliennes scientifiques et les femmes ingénieures (Ferrand, Imbert & Marry, 1995 ; Marry 2004), ou sur la faible présence des filles dans les métiers de l'informatique (Collet, I. 2004, 42-56), nous portons l'attention sur des socialisations et trajectoires des lycéennes, et sur leurs non-vœux pour les Staps. Autant de questions liées à des représentations et à des pratiques genrées. Cependant, la comparaison avec les choix opérés par ailleurs par les lycéens ne s'impose pas alors que les Staps ne sont pas en déficit de garçons, bien au contraire, et même si nombre d'entre eux ne choisissent pas non plus cette filière.

<sup>5</sup> C'est le cas de 90% des *Potentielles*, donnée indiquant à nouveau le poids des mères dans l'orientation en STAPS.

<sup>6</sup> Le rôle du soutien des mères (avec adhésion du père) dans les parcours de jeunes filles qui optent pour des études à dominante masculine tels un BTS ou un IUT en mécanique et électricité est aussi remarquable (Daune-Richard & Marry, 1990). Cette importance des mères dans l'orientation atypique des filles vers des filières de formations techniques et professionnelles est également repérée par C. Lemarchant (Lemarchant, 2017 : 276).

<sup>7</sup> Au 30/07/2019, la FFF comporte 7,7% de féminines pour 2018, et la fédération de rugby 9%. <https://injep.fr/donnee/tableaux-statistiques-relatifs-au-recensement-des-licences-sportives-de-2018>.

<sup>8</sup> En France, 50% des femmes de 16 à 24 ans pratiquent une activité physique – pour 63% des hommes de la même tranche d'âge (INSEE Première, n° 1675, Novembre 2017).

<sup>9</sup> Alors qu'elles représentent 31% des lycéennes interrogées.

<sup>10</sup> Parmi les femmes de 16-24 ans inscrites en club, 35% font de la compétition – pour 69 % des hommes faisant du sport en club (Insee Première 2017, Op.cit.)

<sup>11</sup> Au sein des fédérations sportives, sept fédérations délivrent plus de 80 % de leurs licences aux femmes : équitation, sports de glace et gymnastique, danse et twirling bâton FFEPGV et FF sports pour tous, STAT-INFO, « Les licences et clubs des fédérations sportives agréées en 2014 », n° 16-04, Juillet 2016 ; STAT-INFO, n°15, « Femmes et Sport », Septembre 2015.

<sup>12</sup> Près de 80% des lycéennes ont déjà arrêté au moins une APS commencée majoritairement durant l'enfance. Dans huit cas sur dix, ces activités étaient pratiquées en club ou autre association. Ici, les 3 catégories de lycéennes se distinguent peu ; près de sept sur dix des activités arrêtées par les *Vertueuses* ont été commencées avant l'âge de 10 ans. Dans les trois quarts des cas, elles ont été stoppées entre 11 et 17 ans. Pratiquement une lycéenne sur deux a fait de la danse et a arrêté cette pratique. Trois autres disciplines sont concernées : natation, gymnastique et /ou un sport de raquettes ont été pratiqués et arrêtés autrement dit surtout des disciplines qu'on sait de longue date assignées à l'enfance des filles, débutées tôt sous l'influence familiale ou des pair.e.s et très souvent arrêtées au début de l'adolescence.

<sup>13</sup> Si des « non héritiers » parviennent à accéder au sport de haut-niveau, ils sont peu nombreux, Forté L., Mennesson C. (2012), « Réussite athlétique et héritage sportif », *SociologieS*, [En ligne], Théories et recherches, mis en ligne le 15 novembre 2012, consulté le 25 janvier 2021. URL : <http://journals.openedition.org/sociologies/4082>.

---

<sup>14</sup> Notons que les taux de pratique des parents des lycéennes sont très proches de la moyenne nationale observée récemment en France : 52 % des pères des *Virtuelles* pratiquent au moins une APS (c'est le cas de 50% de la population masculine adulte en France) et 51% de leurs mères pratiquent à leur tour (45% des Françaises). On observe en outre que 50% des Françaises de la tranche d'âge de 16-24 ans pratiquent quand c'est le cas de 63% des hommes de cette tranche d'âge (INSEE, 2017). Cette enquête récente confirme les tendances repérées antérieurement, à savoir : que la sportivité du père profite un peu plus aux garçons qu'aux filles ; si les uns et les autres ont alors de fortes probabilités de faire du sport, c'est le cas de près de neuf garçons sur dix (88%) et de « seulement » sept filles sur dix (72%). La sportivité des mères en revanche implique certes la pratique des enfants mais davantage celle des filles. Et surtout, quand les mères sont sportives, avec une pratique fréquente, les taux de pratique sont similaires, concernant 79% des garçons d'une part et 78% des filles d'autre part (« La pratique sportive des jeunes dépend avant tout de leur milieu socioculturel », STAT-INFO, 2003).

<sup>15</sup> Les mêmes tendances sont observées pour les sœurs des autres lycéennes : 56% des sœurs des *Potentielles* pratiquent aussi un sport, pour 49% des sœurs des *Négatives*.

<sup>16</sup> Alors que les Français tous âges confondus pratiquent très majoritairement de la marche (74% des femmes et 61% des hommes) de très loin l'activité physique la plus pratiquée en France.

<sup>17</sup> Les pratiques en club des lycéennes sont différentes, car les *Potentielles* pratiquent d'abord un sport collectif de petit ou grand terrain pour près d'un quart d'entre elles (6% des *Négatives*) alors que ces dernières ont opté (quatre sur dix) pour une forme de danse. Notons que parmi les filles primo entrantes en STAPS, il y a des pratiquantes de football, de rugby ou d'autres sports dits « masculins » mais elles sont très peu nombreuses et quasi invisibles statistiquement. Dix filles de notre population ont déclaré faire en club un sport collectif de grand terrain ...soit à peine 1.5%.

<sup>18</sup> La notion de « dispense » n'existe plus en EPS depuis 1990. Cette discipline étant obligatoire, c'est l'*inaptitude* à la pratique ou à une des activités qui est estimée (inaptitude temporaire, jugée par l'enseignant d'EPS, ou totale (certificat médical).

<sup>19</sup> La majorité des lycéennes (58%) disent avoir eu, en EPS, des notes supérieures à la moyenne au collège.

<sup>20</sup> De manière générale, 86% des élèves interrogées ayant été parmi les meilleures notes durant le collège sont toujours dans ce cas au lycée.

<sup>21</sup> Alors même que les Activités Physiques de Peine Nature sont plébiscitées par les élèves, aussi bien filles que garçons (87 % des filles souhaitent en pratiquer dans le cadre scolaire pour 86% des garçons), elles sont très peu proposées en éducation physique. En 2006, 8 % des élèves interrogés par la DEPP ont pratiqué l'escalade et 5 % de la course d'orientation (ces pourcentages étant quasiment identiques pour les filles et les garçons) ; moins de 1 % des élèves ont pratiqué du canoë kayak ou de la voile par exemple (Combaz & Hoibian, 2010 : 21).

<sup>22</sup> Ces pratiques qui se déroulent en club, techniquement et corporellement exigeantes pour ne pas dire contraignantes à tous égards, sont des disciplines fréquentes parmi les STAPSien.ne.s.

<sup>23</sup> 49% des *Virtuelles* pour 38% des *Potentielles* et 43% des *Négatives* indiquent avoir un projet professionnel précis au moment de l'enquête.

<sup>24</sup> Les filles sont de plus en plus nombreuses à suivre des études de médecine suite à une « révolution lente qui aurait commencé dans les années 70 ». Elles représentent désormais près de 70 % des inscrits en première année commune aux études de santé (PACES) et 60% des étudiants en 2<sup>e</sup> année de médecine (les femmes représentent 47% des médecins), Février 2019, [https://www.lemonde.fr/campus/article/2019/02/09/en-medecine-plus-de-filles-mais-toujours-autant-d-enfants-de-cadres\\_5421479\\_4401467.html](https://www.lemonde.fr/campus/article/2019/02/09/en-medecine-plus-de-filles-mais-toujours-autant-d-enfants-de-cadres_5421479_4401467.html)

<sup>25</sup> Si elles ne sont pas majoritaires, il y a des danseuses, des gymnastes et des circassiennes parmi les étudiantes en STAPS.

<sup>26</sup> 31% des pères des *Virtuelles* appartiennent à la CSP 3 (alors qu'elle représente 20.6 % des hommes actifs en France en 2017), et 20% de leurs mères appartiennent à cette même CSP quand c'est le cas de 15.2% des femmes actives en France (INSEE, 2017, enquête emploi)

---

<sup>27</sup> Au moment de leurs choix d'orientation en terminale, des filles, entrées en Staps et qui ont ensuite réussi le concours d'entrée à l'École Normale dans cette discipline, se sont entendu dire par leur entourage enseignant qu'elles « feraient mieux » de choisir une classe préparatoire ou une autre orientation « avec le bagage qui est le leur ». (Erard & Louveau, 2016a).

<sup>28</sup> La proportion de filles devient supérieure en Master (37% pour 30% en Licence générale) mais en doctorat, cette proportion retombe à 30% en STAPS (DEPP, 2019 : p 27).

<sup>29</sup> Chiffres établis à partir des rapports de jury des CAPEPS externes.